

04 septembre 2026

PROVINCE DE
QUÉBEC
VILLE DE THURSO

SÉANCE EXTRAORDINAIRE tenue à l’Hôtel de Ville, le vendredi
04 septembre 2026 à onze heures trente, à laquelle sont présents :

suivants : SON Honneur la Mairesse, Madame Mélanie Boyer et les Conseillers
Daniel Lafleur, Robin Pilon, Jean Denis, Gabriel Marakis ;

Avis de convocation notifié aux conseillers absents : Philippe Boivin,
Tyna Mathews ;

FORMANT QUORUM sous la présidence de son Honneur la
Mairesse au fauteuil et le Directeur général adjoint Hugo Blais est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l’assemblée. (quorum)
- 2. Adoption de l’ordre du jour.
- 3. Contrat de gré à gré : Remplacement d’équipement – station de traitement des eaux usées.
- 4. Parole au public.
- 5. Levée de l'assemblée.

Rés. : 2026-09-501

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GABRIEL MARAKIS

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE l’ordre du jour, déposé par Madame la Mairesse, soit et est par les
présentes adopté.

Adoptée à l’unanimité.

Rés. : 2026-09-502

CONSIDÉRANT l’urgence de réparer et mettre à jour un ensemble
d’automate T-box de la station de relevage principale à l’usine de traitement des eaux usées ;

CONSIDÉRANT la disponibilité limitée des pièces nécessaires au
remplacement et à la mise à jour de ces équipements ;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL LAFLEUR

APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN DENIS

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso autorise l’octroi de gré à
gré d’un contrat à la compagnie Solutios afin de procéder à l’achat des équipements nécessaires
à la réparation et à la mise à jour des automates T-Box de la station de relevage principale de
l’usine de traitement des eaux usées ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Thurso accepte la soumission de
la compagnie Solutios au montant de 43 450\$ plus les taxes applicables ;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 23 05 000 529.

Adoptée à l’unanimité.

PAROLE AU PUBLIC : Tenue d’une période de questions :

Début à 11 h 30; Fin à 11 h 37.

04 septembre 2026

Rés. : 2026-09-503

MONSIEUR DANIEL LAFLEUR PROPOSE,

APPUYÉ PAR MONSIEUR ROBIN PILON

QUE la présente séance soit levée à 11 heures 38.

Adoptée à l’unanimité.

(signé)

Mélanie Boyer
Mairesse

(signé)

Hugo Blais
Directeur général adjoint

Je, Mélanie Boyer, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l’approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu’il contient au sens du l’article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

(signé)

Mairesse